

N° 5
Juin
2026

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

COMITE DE PUBLICATION ET DE RÉDACTION

Directeur de publication :

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef :

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du secrétariat :

- KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO Kpaka Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- DOSSO Ismaïla, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix -Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
7. Sylvain BIGOT, Professeur, Université Grenoble Alpes et Chercheur à l'institut des Géosciences de l'Environnement (France)
8. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
9. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
10. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
11. VIGNINOUE Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

12. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
13. -SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
14. -MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
15. -NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
16. BROU Yao Telesphore, Professeur, Université de la Réunion (France)
17. -KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)
18. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
20. DIBI-ANOY Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
21. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
22. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
23. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoécologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
24. YANOGO Pawendkissgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

1. KOFFI Simplicie Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. Sandra ROME, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes (France)
3. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
4. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
6. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

12. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSOUMAN Serge Fidèle, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
18. DAGNOGO Foussata, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
19. KAMBIRE Sambi, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
20. KONATE Djibril, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
21. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
23. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
24. -MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
25. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
26. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
27. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
28. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
29. RACHAD Kolawolé F.M. ALI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
30. DIOMANDE Gondo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

1. Le manuscrit

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : **Titre** (en français et en anglais), **Coordonnées de(s) auteur(s)**, **Résumé et mots-clés** (en français et en anglais), **Introduction** (Problématique ; Objectif(s) et Intérêt de l'étude compris) ; **Outils et Méthodes** ; **Résultats** ; **Discussion** ; **Conclusion** ; **Références bibliographiques**. **Le nombre de pages du projet d'article** (texte rédigé dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 11, interligne 1 et justifié) **ne doit pas excéder 15**. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. En dehors du titre de l'article qui est en caractère majuscule, tous les autres titres doivent être écrits en minuscule et en gras (Résumé, Mots-clés, Introduction, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques). Toutes les pages du manuscrit doivent être numérotées en continu. Les notes infrapaginales sont à proscrire.

Nota Bene :

-Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

-Tous les nom et prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques.

-La pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 16 ou p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

-En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

-Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes.

-Plan : Titre, Coordonnées de(s) auteur(s), Résumé, Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

-L'année et le numéro de page doivent accompagner impérativement un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35), (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7).

1.1. Le titre

Il doit être explicite, concis (16 mots au maximum) et rédigé en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras et Centré avec un espace de 12 pts après le titre).

1.2. Le(s) auteur(s)

Le(s) NOM (s) et Prénom(s) de l'auteur ou des auteurs sont en gras, en taille 10 et aligner) gauche, tandis que le nom de l'institution d'attache, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de l'auteur de correspondance doivent apparaître en italique, taille 10 et aligner à gauche.

1.3. Le résumé

Il doit être en français (250 mots maximum) et en anglais. Les mots-clés et les keywords sont aussi au nombre de cinq. Le résumé, en taille 10 et justifié, doit synthétiser le contenu de l'article. Il doit comprendre le contexte d'étude, le problème, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats.

1.4. L'introduction

Elle doit situer le contexte dans lequel l'étude a été réalisée et présenter son intérêt scientifique ou socio-économique.

L'appel des auteurs dans l'introduction doit se faire de la manière suivante :

-Pour un seul auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.5. Outils et méthodes

L'auteur expose l'approche méthodologique adoptée pour l'atteinte des résultats. Il présentera donc les outils utilisés, la technique d'échantillonnage, la ou les méthode(s) de collectes des données quantitatives et qualitatives. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.6. Résultats

L'auteur expose les résultats de ses travaux de recherche issus de la méthodologie annoncée dans "Outils et méthodes" (pas les résultats d'autres chercheurs).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua, Taille 11 en gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua, Taille 11 gras italique), 1.1.1. Troisième niveau (Book antiqua, Taille 11 italique). Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.7. Discussion

Elle est placée avant la conclusion. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié. L'appel des auteurs dans la discussion doit se faire de la manière suivante :

-Pour un auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

1.8. Conclusion

Elle doit être concise et faire le point des principaux résultats. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.9. Références bibliographiques

Elles sont présentées en taille 10, justifié et par ordre alphabétique des noms d'auteur et ne doivent pas excéder 15. Le texte doit être justifié. Les références bibliographiques doivent être présentées sous le format suivant :

Pour les ouvrages et rapports : AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

Pour les articles scientifiques, thèses et mémoires : TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les articles en ligne : TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU Gbedegbé Odile, 2015 : « *Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin* », Afrique Science, Vol. 11, N°3, <http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687>. ISSN 1813-548X, consulté le 10 janvier 2023 à 16h.

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits entièrement.

2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte. Les cartes doivent impérativement porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle. Le manuscrit doit comporter impérativement au moins une carte (Carte de localisation du secteur d'étude).

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/347477>



<https://portal.isn.org/resource/ISSN/3005-2165>

SOMMAIRE

1	<u>ANALYSE STATISTIQUE DES PARAMETRES MORPHOMETRIQUES DU BASSIN ET SOUS-BASSINS VERSANTS DE LA LOEME AU SUD-OUEST DE LA REPUBLIQUE DU CONGO</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 1-13
2	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 14-27
3	<u>SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ET ACTIVITÉS DE DURABILITÉ POUR LA PRÉSERVATION DES ZONES ET/OU AIRES PROTÉGÉES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CACAO (SACO) AUPRÈS DE SES COOPÉRATIVES</u> ZOMBO Jean Philippe N° Page : 28-39
4	<u>INCIDENCES DE LA DISPARITE DE L'OFFRE DE TRANSPORT SUR LA MOBILITE ENTRE LES COMMUNES DE THIONCK-ESSYL ET DE SANTHIABA MANJAQUE (REGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SENEGAL)</u> COLY Roger, NDOUR Salemond, SENE Abdourahmane Mbade N° Page : 40-55
5	<u>POLITIQUES URBAINES ET EQUIPEMENT DE LA VILLE DE VAVOUA AU CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE</u> ASSANGBE Clarisse YAO Kouassi Ernest N° Page : 56-70
6	<u>VOLS DE MOTO DANS LA VILLE DE TOUMODI : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES</u> AFFORO Guy Matthieu Ettien, N'GUETTA Yah Edwige Bénédicte épouse GBOKO, SYLLA Makémissa, KOFFI Brou Émile N° Page : 71-83
7	<u>RYTHME CLIMATIQUE ET EVOLUTION DES MALADIES LIEES A L'EAU A PARAKOU</u> AHODJIDE Soulémane, KOMBIENI M. Frédéric, VODOUNOU K. Jean-Bosco N° Page : 84-100
8	<u>EXPLOITATION DU BOIS-ÉNERGIE ET VULNÉRABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DE SAVANE DANS LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA AU NORD DU BURKINA FASO</u> OUOBA Pounyala Awa N° Page : 84-113
9	<u>IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIOMASSE DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE GADABEDJI AU CENTRE SUD DU NIGER</u> IBRAHIM MOUSSA Saidou, MAHAMADOU MOUDI Rachid, SOULEY Kabirou N° Page : 114-124
10	<u>VARIABILITÉ PLUVIOMÉTRIQUE ET PRODUCTION DE LA MANGUE DANS LE DÉPARTEMENT DE FERKESSÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Wongnigue, ASSEMIAN Assiè Emile, KOFFI Kan Alexis N° Page : 125-138
11	<u>DYNAMIQUE DES PARCOURS DE LA ZONE PASTORALE DE NIISSA AU BURKINA FASO</u> ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, KOLLOGO Philippe, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassane N° Page : 139-153

12	<u>DISTRIBUTION ECOLOGIQUE DE VITEX DONIANA (SWEET) ET PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME AU SUD EST DU BENIN</u> PANOUMASSI MINNAHI CAROL WESLEY, ODJOUBERE JULES N° Page : 154-168
13	<u>TENDANCES DES TEMPERATURES ET DES PLUIES EXTREMES EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DE LA STATION SYNOPTIQUE DE LOME, GRAND LOME, TOGO</u> Kossi KOMI N° Page : 169-179
14	<u>SYSTEME DE REGULATION DU FONCIER DANS LA COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE (REGION DE DOSSO)</u> HASSANE SALEY Alimatou, DAMBO Lawali, ANDRES Ludovic N° Page : 180-192
15	<u>CONTRIBUTION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES ET LEUR ACCES A LA TERRE : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBILA, CERCLE DE KATI, AU MALI</u> Antoinette AKPLOGAN, Modibo Zoumana COULIBALY, Bagara Z. COULYBALY N° Page : 193-206
16	<u>IMPACTS DES PRATIQUES AGROPASTORALES SUR LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU DE LA COMMUNE DE OUINHI</u> GANDJI Gbènkpon Constantin, OGOUWALE Romaric, YABI Ibouaïma N° Page : 207-221
17	<u>LES DÉTERMINANTS DE LA DÉPÉDITION SCOLAIRE DANS LA SOUS PRÉFECTURES DE DABOU</u> One Enoc GUEDE N° Page : 222-236
18	<u>OBSTACLES À LA CULTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Yao Julien N° Page : 237-250
19	<u>LE ROBINET, UN COMMUN À GÉRER DANS LES CÉLIBATORIUM DE LA VILLE DE KOUDOUGOU (BURKINA FASO)</u> Abdoul Karim BAZIE N° Page : 251-259
20	<u>ANALYSE DE CORRELATION ENTRE L'ANTHROPISATION DES SOLS ET LA VARIABILITE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE JACQUEVILLE</u> ZONKOUAN- KOUAME Badjo Ruth Virginia N° Page : 260-270
21	<u>CROISSANCE DE L'ÉGLISE VASES D'HONNEUR À ABIDJAN : ENTRE TERRITOIRES, RÉSEAUX ET STRATÉGIES D'EXPANSION</u> YAO Adou Yao Emmanuel, NASSA Dabié Désiré Axel N° Page : 271-286
22	<u>CONTRASTES GRANULOMETRIQUES ET RESILIENCE COTIERE ENTRE MBOUR ET DJIFFER (PETITE-COTE, SENEGAL)</u> Djiby YADE, Mamadou THIOR, Tidiane SANE, Ibra FAYE, El hadji Balla Dieye N° Page : 287-302
23	<u>PERMANENCES ET DIVERSITES RITUELLES DU POST-PARTUM EN COTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE CHEZ LES PEUPLES SENOULO, EBRIE ET BAOULE</u>

	Aya Larissa Clotilde N'GUESSAN, Boua André AOUA, Yao Jean-Aimé ASSUE N° Page : 303-313
24	<u>CRISES CLIMATIQUES ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PRODUCTEURS PAR LES VARIETES A CYCLE COURT DANS LE POLE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 5 (BENIN)</u> Guy Cossi WOKOU N° Page : 314-328
25	<u>PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE ET CHOIX THERAPEUTIQUES LIES AUX PRATIQUES MECANIKES CHEZ LES REPARATEURS AUTO-MOTO A KORHOGO</u> Faustin GUEI, YEDONUGBO Brou Emmanuel, Didier Kouamé KONAN, Émile Brou KOFFI N° Page : 329-342
26	<u>CRISE SECURITAIRE ET INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE KAYA AU BURKINA FASO</u> Dobéni Abdoulaye DOFINI, Dayangnéwendé Edwige NIKIEMA, Pawendkigou Isidore YANOGO N° Page : 343-356
27	<u>IMPACT DES VARIATIONS CLIMATIQUES SUR LA CULTURE DU RIZ DANS LA REGION DE GBÊKÊ : ANALYSE DU BILAN HYDRIQUE PAR FACETTE TOPOGRAPHIQUE</u> Christian Michel LATH, Saï Pou SOUMAHORO, Kouakou Jonathan GNIAMIEN N° Page : 357-371
28	<u>COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : QUEL PROFIL INSTITUTIONNEL DES ONG DE BOUAKÉ ? (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Yessongui Lucien, KOUAKOU Bah N° Page : 372-386
29	<u>VALORISATION DE BIOGAZ DANS LES UNITES DE TRANSFORMATION DU MANIOC EN GARI DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD BENIN</u> Cyrille TCHAKPA N° Page : 387-395
30	<u>L'EXPLOITATION ARTISANALE DU GRAVIER PAR LES FEMMES, DANS LA VILLE DE TAHOUA</u> IBRAHIM Younoussi N° Page : 396-409
31	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 410-422
32	<u>RESEAUX, DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET INTEGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES RESSORTISSANTS BURKINABÉS VERS/À ABIDJAN</u> Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue, KOUADIO Datté Anderson, Aloko-N'Guessan Jérôme N° Page : 423-437
33	<u>PRATIQUES D'AMENAGEMENT : ENTRE DIVERSITE ET HOMOGENEITE VEGETALE SUR LES SITES ETUDIES DE BADAGUICHIRI, NIGER</u> Sala Harouna Yanoussa, Bahari Ibrahim Mahamadou N° Page : 438-452
34	<u>BONNES PRATIQUES A PRENDRE EN COMPTE POUR MONTER UN SYSTEME DURABLE EN APICULTURE DANS LE NORD-BENIN</u> Estelle Carine F. AKPOVO, Euloge OGOUWALE, Pocoun Damè KOMBIENOU N° Page : 453-467
35	<u>GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES EN EAU DU SOUS-BASSIN DE SISSILI (LAN ET KONZIO) AU BURKINA FASO</u>

	Fatimata SANOGO, Fatoumata KABORE, Ignace BAGRE, Blami DIALLO N° Page : 468-480
36	<u>HERITAGES COLONIAUX ET EVOLUTION DES MODES DE GESTION DES RESERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, BURKINA FASO</u> SOME Touobèwèrè Noël N° Page : 481-492
37	<u>EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DJIDJA AU SUD BÉNIN</u> GUEDENON Dèhou Janvier, DOVONOU Sègbégnon Nicole, IDRISSOU Akim Babatoundé, GIBIGAYE Moussa N° Page : 493-507
38	<u>HABITAT ET EXPOSITION A LA CHALEUR : ANALYSE COMPARATIVE DES QUARTIERS PRECAIRES ET RESIDENTIELS A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)</u> Salif Sangare, Brama Kone, Adja Ferdinand Vanga, Etienne Yao Kouakou, Madina Doumbia, Iba Dieudonné Dely, Guéladio Cissé N° Page : 508-519
39	<u>OCCUPATION DU SOL ET CONFORT THERMIQUE EN MILIEU TROPICAL URBAIN : UNE ANALYSE SPATIALE DES JOURNEES CHAUDES A ABIDJAN</u> Yao Anicet ZOUZOU, Iba Dieudonné DELY, Brama KONE, Madina DOUMBIA, Bernard Ossey YAPO, Guéladio CISSÉ N° Page : 520-534
40	<u>ALIMENTATION DES POPULATIONS EN PERIODE DE SOUDURE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SIRASSO (région du Poro)</u> YEO Bèh N° Page : 535-547
41	<u>PERCEPTION PAYSANNE DES POTENTIALITÉS FERTILISANTES DES LIGNEUX DANS LE SYSTÈME PARCS AGROFORESTIERS DE KOKOLOGHO (PROVINCE DU BOULKIEMDÉ : BURKINA FASO)</u> Joël OUEDRAOGO, Frédéric BATIONO, Zelbié BASSOLE, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME No Page : 548-559
42	<u>TRANSFORMATIONS URBAINES A DIEGONEFLA : CROISSANCE SPATIALE, MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE</u> N'Dri Ernest KOUADIO, Abou DIABAGATE, Brice Lauria Amani KOUADIO N° Page : 560-574
43	<u>DYNAMIQUE DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET EMERGENCE DES CONFLITS RURAUX DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KARAKORO</u> YÉO Watagaman Paul, YÉO Siriki, YÉO Navanhan, Arsène DJAKO N° Page : 575-587
44	<u>VULNERABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)</u> MAMA Justin A., WOKOU Guy, YABI Ibouaïma N° Page : 588-602
45	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 603-617
46	<u>DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES INFORMELLES ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN DE YAMOUSSOKRO EN CÔTE D'IVOIRE</u> Moussa KONE

	N° Page : 618-628
47	<u>CONTRAINTES A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES A ADJOHOUN DANS LA BASSE MOYENNE VALLEE DE L'OUEME AU BÉNIN</u> BASSAOU Razakou, ISSA Mama-Sanni, DJESSONOU Sèngla Franco-Néo Camus, OGOUWALÉ Euloge N° Page : 629-642
48	<u>CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES SEMI MÉCANISÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE LA MINE DE PAPARA</u> DOH Franck Thibaut, KONAN Hyacinthe Kouame N° Page : 643-655
49	<u>ENSEIGNANT ROBOT ET RESPONSABILISATION DU SUJET APPRENANT</u> KOUASSI Kouakou Valère N° Page : 656-669
50	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 670-681
51	<u>REGARD CRITIQUE SUR LA TYPOLOGIE DES PRODUITS UTILISÉS DANS L'ACTIVITÉ DE TEINTURERIE ARTISANALE DE BAZIN ET RISQUES SANITAIRES : CAS DU QUARTIER HABITAT-EXTENSION, DANS LA COMME D'ADJAMÉ (CÔTE D'IVOIRE)</u> SYLLA Yaya N° Page : 682-691
52	<u>LES POTENTIALITES NATURELLES ET LES FACTEURS ANTHROPIQUES, COMME DETERMINANTS DE LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE DANS LE DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES</u> DAN Goussoua Achille, MAFOU Kouassi Combo, HINO Kouya N° Page : 692-705
53	<u>INEGALITES DE GENRE ET ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE DES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (COTE D'IVOIRE)</u> Akotto Ulrich Odilon ASSI N° Page : 706-716
54	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ URBAINE DANS UNE LOCALITÉ EN MUTATION : LE CAS DE NAPIÉLÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Lath Franck-Éric N° Page : 717-728
55	<u>PH, CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE ET GRANULOMÉTRIE DES SOLS AGRICOLES APRÈS AMÉNAGEMENTS DU MARIGOT DE BIGNONA AU SENEGAL</u> Léopold Mougabie BADIANE, Babacar Sadikh YATTE, Boubou Aldiouma SY, Adrien COLY N° Page : 729-742
56	<u>CADRES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER À N'DJAMÉNA AU TCHAD : ENTRE NORMES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES</u> Labary KIRBÉ, N'Dilbé TOB-RO, Ernest HAOU N° Page : 743-757
57	<u>LES IMPACTS DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2023 SUR LES ACTIVITES TOURISTIQUES EN COTE D'IVOIRE</u> KLO Fagama N° Page : 758-767

58	REVENU, GENRE ET TERRITOIRE : LES LEVIERS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE <u>L'ACTION CLIMATIQUE DES MÉNAGES RIVERAINS DE LA FORÊT DE WARI-MARO AU BÉNIN</u> Raïssa Chimène JEKINNOU, Maman-Sani ISSA, Moussa WARI ABOUBAKAR N° Page : 768-777
59	<u>USAGE DES MEDIAS SOCIAUX DANS LA COMMUNICATION PUBLIQUE DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.</u> OKOU DENIS ROMEO BOLOU N° Page : 778-790
60	<u>LA MASSIFICATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS LA VILLE DE BOUAKE</u> Amenan Justine KOUADIO, Zady Edouard ZOGBO, Konan KOUASSI, Arsène DJAKO N° Page : 791-783
61	<u>DYNAMIQUES DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX MULTI-SOURCES DANS LES RETENUES D'EAU DU DISTRICT DES SAVANES (CÔTE D'IVOIRE) : DE LA CONTAMINATION PHYSICO-CHIMIQUE À L'IMPASSE DE LA POTABILISATION</u> Klo Lydie KONE, Pébanagnanan David SILUE N° Page : 784-798
62	<u>ATTITUDES ET PRATIQUES DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS À OUAGADOUGOU : UN DÉFI POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE</u> Stanislas Marie Maximilien BAMAS N° Page : 799-813
63	<u>ANALYSE DES RISQUES SANITAIRES ET PREVALENCE DES PATHOLOGIES ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES CONSOMMATEURS DE LA VIANDE DE PORC DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON (CÔTE D'IVOIRE)</u> Mathieu Gnanké NIAMKE N° Page : 814-822

CONTRIBUTION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICILES ET LEUR ACCES A LA TERRE : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBILA, CERCLE DE KATI, AU MALI

CONTRIBUTION OF WOMEN AND YOUNG PEOPLE IN THE IMPLEMENTATION OF HYDRO-AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND THEIR ACCESS TO LAND: THE CASE OF THE RURAL COMMUNE OF KAMBILA, KATI DISTRICT, MALI

Antoinette AKPLOGAN

Programme Environnement, Changement Climatique et Développement Durable, Centre Régional de Recherche Agronomique (CRRA) de Sotuba, BP : 262 Bamako, Mali, Institut d'Economie Rurale (IER).

Email : antoinetteakplogan@yahoo.fr, Tél : (+223) 77 74 06 16

Modibo Zoumana COULIBALY *

Faculté des sciences sociales, Département des sciences de l'homme et de la société de l'Université de Ségou (Mali)

Email : modibodis2011@gmail.com, Téléphone : (+223) 63 12 04 44

Bagara Z. COULYBALY

Direction Nationale de la Pédagogie, Bamako-Mali

Email : bagzzcoul2000@yahoo.fr, Tel + 223 66789355

**Correspondant : modibodis2011@gmail.com, Tel : (+223) 63 12 04 44*

Résumé

En milieu agricole, la disponibilité ainsi que la qualité de l'eau constituent des facteurs déterminants pour la productivité et, par conséquent, pour la sécurité alimentaire des communautés rurales. L'État et ses partenaires techniques et financiers ont fait de l'irrigation de proximité un levier stratégique visant l'amélioration durable de la production agricole. L'irrigation de proximité de projet IPRO-IRRIGAR désigne tout aménagement hydraulique réalisé avec l'implication active des populations locales, dans une logique de participation, de responsabilisation et de gestion communautaire. Malgré leur contribution importante aux travaux agricoles et aux activités liées aux aménagements hydro-agricoles, les femmes et les jeunes restent toujours généralement marginalisés dans les processus de décision et dans l'accès aux parcelles aménagées.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la contribution des femmes et des jeunes dans la réalisation des aménagements hydroagricoles et leur accès à la terre dans la commune de Kambila.

L'approche méthodologique s'est appuyée sur la recherche documentaire et la réalisation d'une enquête quantitative et qualitative. La taille de l'échantillon quantitative s'élève à 150 informateurs, et cinq (5) personnes ressources, composées des représentants des groupements des femmes, et des jeunes.

Les résultats ont montré que, les jeunes participent à 90% dans l'identification des sites des Aménagements Hydro Agricoles. Les jeunes de la commune rurale de Kambila participent aux travaux de la réalisation des aménagements hydro agricoles. Les chefs des unités de production agricole sont prioritaires aux accès des parcelles des terres dans les aménagements hydro agricoles de la commune.

Mots clés : *aménagements, hydro-agricoles, femmes, irrigation, proximité.*

Abstract

In agricultural settings, the availability and quality of water are crucial factors for productivity and, consequently, for the food security of rural communities. The government and its technical and financial partners have made small-scale irrigation a strategic lever for the sustainable improvement of agricultural production. The small-scale irrigation project IPRO-IRRIGAR refers to any hydraulic infrastructure developed with the active involvement of local populations, based on principles of participation, empowerment, and community management. Despite their significant contribution to agricultural work and activities related to hydro-agricultural infrastructure, women and young people generally remain marginalized in decision-making processes and in access to developed plots.

The main objective of this study is to analyze the contribution of women and young people to the development of hydro-agricultural infrastructure and their access to land in the Kambila commune.

The methodological approach was based on documentary research and a quantitative and qualitative survey. The quantitative sample size consisted of 150 informants and five (5) resource persons, comprised of representatives from women's and youth groups.

The results showed that young people participated in 90% of the identification of sites for the Hydro-Agricultural Development projects. Young people from the rural commune of Kambila participated in the work involved in implementing the hydro-agricultural development projects. Heads of agricultural production units were given priority access to land plots within the commune's hydro-agricultural development projects.

Keywords: irrigation, hydro-agricultural, women, irrigation, proximity

Introduction

Un aménagement hydro-agricole est une infrastructure complexe visant à maîtriser l'eau pour les cultures (irrigation ou drainage), transformant le milieu naturel pour accroître la productivité agricole. Il inclut la construction de barrages, de canaux et de systèmes de gestion pour assurer l'accès à l'eau, améliorer les rendements et permettre la culture en toute saison (Inginia, 2022, p1).

L'Objectif principal de l'aménagement hydro agricole est de sécuriser et augmenter la production agricole en gérant artificiellement la ressource hydrique. Les composantes des ouvrages peuvent inclure des réseaux d'irrigation, des systèmes de drainage, des seuils de maçonnerie, et la gestion des sols (Inginia, 2022, p2).

L'irrigation occupe une place très importante dans la société et l'économie chinoises. Toutefois, dans plusieurs régions de la Chine, notamment dans la Plaine du Nord, la pratique même de l'agriculture irriguée est remise en question. En effet, depuis le début des années 1970, la Chine fait face à une grave pénurie d'eau qui menace son développement et son environnement. À mesure que la pénurie s'intensifie, le secteur agricole résiste de plus en plus difficilement aux pressions des secteurs industriel et domestique qui exigent des parts croissantes des ressources en eau du pays (Lasserre, F., et Ménier, B., 2005, p1). Paradoxalement, l'utilisation faite de l'eau dans le secteur agricole reste pour le moins extensive, d'importants gaspillages survenant tout au long du processus d'irrigation. La rationalisation des modes de consommation des usagers agricoles apparaît dès lors comme un élément indispensable au développement durable des ressources en eau en Chine (Lasserre, F., et Ménier, B., 2005, p2). Conscient de la gravité du problème, le gouvernement chinois élaborait au début des années 1990 une série de programmes visant à réformer le processus de gestion de l'eau en milieu rural. Aujourd'hui, cette réforme s'appuie principalement sur la consolidation du système de tarification de l'eau dans le secteur agricole, ainsi que sur l'institutionnalisation d'un système de gestion local des eaux d'irrigation. Par cette réforme, l'État entend, d'une part, assurer le financement des agences d'irrigation et, d'autre part, inciter les usagers à adopter des pratiques plus responsables en favorisant le transfert de droits de gestion aux collectivités locales (B. Ménier, (2006, p35)). Dans l'ensemble, la mise en œuvre de la réforme offre des résultats plutôt satisfaisants.

L'aménagement hydro-agricole en Australie repose sur une gestion centralisée et intensive de l'eau, palliant la forte aridité du pays. Axé sur le bassin du Murray-Darling, il combine d'immenses barrages de retenue, des marchés de l'eau favorisant les cultures à forte valeur ajoutée, et une utilisation poussée de technologies de pointe (Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA), 2023, p6)

En France, l'aménagement hydro-agricole regroupe l'ensemble des infrastructures collectives ou individuelles de gestion de l'eau (irrigation, drainage, retenues). Face au changement climatique et aux sécheresses récurrentes, l'État français soutient massivement ces projets à travers le Fonds hydraulique agricole, dont le budget a été porté à 60 millions d'euros par an pour favoriser une agriculture agroécologique économe en eau Pleinchamp (2026, p3). Les enjeux et composantes de ces aménagements en France s'articulent autour de plusieurs axes : la sécurisation des rendements ; résilience climatique ; lutte contre les excès d'eau Pleinchamp (2026, p4)

Le changement des conditions climatiques et la limitation des ressources en eau font de l'irrigation au Maroc un impératif technique et économique pour assurer la sécurité alimentaire, améliorer les revenus des agriculteurs, protéger les ressources naturelles et favoriser l'intégration de l'agriculture au marché international. Dans ce contexte, l'aménagement hydro-agricole a constitué une option de base des différentes politiques de développement agricole mises en œuvre par les pouvoirs publics (Berrhazi, R. 2012, p.258). L'étape la plus importante dans l'historique de la politique agricole est celle qui intègre la variable population rurale dans les projets agricoles entamée dès 1990. Cette période coïncidente avec l'entrée en vigueur des programmes d'ajustement structurel et les programmes d'ajustement sectoriel. Ces programmes s'articulent sur une série de mesures qui portent sur la rationalisation de la gestion et de la politique de l'eau, la conservation des ressources naturelles et la nécessité de responsabiliser tous les acteurs du développement en milieu rural (Berrhazi, R. 2012, p.258)

L'irrigation dans le monde couvrait en 1998 272 millions d'hectares, soit environ 18% des terres cultivées. En Afrique, seuls 12,5 millions d'hectares sont irrigués sur un total de 202 millions de terres cultivées, soit 6,2%. La proportion de terres irriguées en Afrique au sud du Sahara est encore plus réduite, puisque seuls 5,2 millions d'hectares, soit 3,3% des terres cultivées sont irrigués. Pourtant, l'irrigation joue un rôle considérable dans la production agricole et la sécurité alimentaire. En moyenne, on estime que les 18% de terres irriguées contribuent pour 40% à la production agricole mondiale. A l'échelle locale, ce rapport varie énormément d'un pays à l'autre et l'irrigation joue souvent un rôle de pôle de développement régional, surtout dans les zones arides à semiarides (J.M. Faurès et M. Sonou ,1999, p1)

L'ensemble des superficies irriguées de l'Afrique s'élevait, au milieu des années 1990 à 12,2 millions d'hectares auxquels s'ajoutaient 2,1 millions d'hectares de bas-fonds cultivés et de cultures de décrues ((J.M. Faurès et M. Sonou ,1999, p5). On observe une distribution géographique très inégale de ces superficies, le Nord représentant plus de 40% du total. La part des superficies avec contrôle de l'eau dans l'agriculture nationale varie de moins de 1% des terres cultivées (RDC, Ouganda, Ghana, Togo, Comores) à 100% dans les pays les plus arides (Egypte et Djibouti où l'agriculture est impossible sans irrigation). Cette distribution met bien en évidence la relation entre le climat et le rôle que joue l'irrigation dans l'agriculture (J.M. Faurès et M. Sonou ,1999, p5).

En Afrique équatoriale, là où les précipitations sont les plus importantes, l'agriculture pluviale est dominante. L'irrigation y est pratiquée pour mener à bien les cultures de contre-saison, pour la riziculture, pour sécuriser des spéculations exigeantes en eau, ou sous forme de culture de marais et de bas-fonds. A Madagascar, l'irrigation du riz sur les plateaux est très développée, ce qui explique le fort pourcentage des superficies irriguées en par rapport aux superficies cultivées, bien que la pluviométrie soit importante dans ce pays (J.M. Faurès et M. Sonou ,1999, p5).

Le développement de l'irrigation est depuis longtemps vu comme un moyen d'asseoir le développement agricole et économique des pays d'Afrique subsaharienne et d'assurer leur sécurité alimentaire. En conséquence, les Etats Africains ont fortement investi dans ce secteur, notamment dans la construction de grands barrages et l'aménagement de périmètres hydroagricoles situés en aval de ces derniers (une forme d'irrigation communément appelée « grande hydraulique » ou « grande irrigation publique »). Ces périmètres ont fait l'objet de nombreuses critiques : coûts trop élevés, détérioration importante des infrastructures dont la maintenance avait été en partie transférée à des associations d'usagers de l'eau, faible rentabilité des investissements, productivité agricole en deçà des attentes (Institut des Sciences de l'Environnement, 2019, p50).

Les sécheresses récurrentes qui sévissent désormais dans le Sahel africain engendrent de fait une remise en question des modes de production locaux BOUARE K. N. 2012, p520).

Au Burkina Faso, la maîtrise de l'eau par la réalisation de périmètres irrigués est une stratégie clé de développement économique des territoires ruraux. Les aménagements hydro-agricoles intègrent l'installation de stations de pompage et la création de réseaux de canalisation qui conduisent l'eau jusqu'à un parcellaire. En améliorant la régularité des apports en eau, ces aménagements ont pour objectif d'augmenter la productivité agricole. Chaque projet d'aménagement hydro-agricole met en place un dispositif d'expropriation et de redistribution de terres qui reconnaît tout ou partie des droits qui s'exercent localement, tels que nous les avons décrits ci-dessus. Lorsqu'une compensation des anciens propriétaires et exploitants est prévue pour la perte de droits fonciers, le projet met en place un système de « reconnaissance de droits préexistants » et une méthode de compensation de terres. (NAPON K, 2013, p7).

L'accès des femmes au foncier au Sénégal a été et demeure un problème crucial. La gestion des ressources foncières a toujours été l'un des éléments essentiels des activités de la communauté. Cette gestion est tributaire des traditions politiques et culturelles suivant les époques et les options politiques. La réalité sur le terrain montre que les terres traditionnelles sont actuellement gérées le plus souvent suivant le droit coutumier qui reconnaît rarement les droits des femmes sur le foncier. Les parcelles attribuées aux groupements de femmes sont souvent situées dans les parties mal planées et les superficies octroyées ne tiennent pas compte du nombre des membres du groupement (DIOP F. et. Toure L, 2012, p345).

Le droit coutumier au Sénégal, comme du reste dans la plupart des pays d'Afrique noire, s'inscrivait dans un système lignager où l'appropriation individuelle des terres n'est pas permise. La terre était considérée comme une propriété commune dont nul ne pouvait s'accaparer. C'est un système qui privilégiait les intérêts collectifs sur ceux individuels. Ainsi, au-delà de la fonction socioéconomique qu'avait la terre, les individus entretenaient avec elle des relations spirituelles. Il était établi des règles auxquelles la population devait se soumettre sous peine de s'exposer à des sanctions pouvant aller de la désapprobation morale à l'exclusion du groupe (DIOP F. et Toure L., 2012, p347).

Déjà, les pays sahéliens avaient créé, depuis 1973, le Comité Inter-états de Lutte contre la sécheresse dans le Sahel pour faire face, ensemble, aux conséquences de la sécheresse très sévère qui avait ravagé ces pays subsahariens, de l'Afrique de l'ouest. Face à cette situation désastreuse, le gouvernement du Mali a souscrit à l'Initiative pour la Fertilité des Sols initiée en 1996, lors du Sommet Mondial de l'Alimentation. Les ressources naturelles qui constituent la base des systèmes de production subissent d'année en année sous l'influence des aléas climatiques et de la croissance démographique humaine et animale, une pression sans cesse continue qui se traduit par leur surexploitation. Cette situation se manifeste par une augmentation des superficies défrichées, conduisant à la mise en culture de terres à vocation agricole marginale. Malgré les nombreux efforts déployés, depuis quelques années, pour

enrayer le processus de dégradation des sols, le phénomène persiste et devient de plus en plus inquiétant (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) & Fonds pour l'environnement mondial (FEM), 2015, p6).

L'histoire de l'aménagement hydro-agricole au Mali est fortement liée à la maîtrise de l'eau du fleuve Niger et à l'évolution des politiques agricoles depuis la période coloniale jusqu'à aujourd'hui.

Avant la colonisation, les populations rurales du Mali pratiquaient déjà des formes d'agriculture adaptées aux conditions climatiques sahéliennes : cultures de décrue dans le delta intérieur du Niger ; utilisation des crues saisonnières pour fertiliser les terres ; systèmes traditionnels de digues et petits canaux.

Ces pratiques reposaient sur une gestion communautaire de l'eau sans grands aménagements techniques (ADOHOUN C. 2017, p2).

Le véritable tournant intervient pendant la colonisation française, avec la création de l'Office du Niger en 1932. Ce Projet conçu dans les années 1920 par l'ingénieur Émile Béline, avec comme objectif initial : produire du coton pour l'industrie textile française ; construction du barrage de Markala et d'un vaste réseau de canaux (Service Communication de l'Office du Niger du Mali, 2018, p2)

Après l'indépendance du Mali en 1960 la nationalisation de l'Office du Niger est survenue en 1961. La réorientation vers la production vivrière (riz) plutôt que le coton ; et l'extension progressive des périmètres irrigués ont été prioritaires. Cependant, plusieurs contraintes apparaissent : faible productivité ; problèmes de gestion étatique centralisée ; insuffisance d'entretien des infrastructures (DIOP A. et BARRO. D, 2021, p1)

Au Mali, la grande sensibilité du secteur agricole aux aléas climatiques confère au développement des Aménagements Hydro-Agricoles un rôle déterminant dans la politique sectorielle. Pour ces aménagements, le choix du système de production végétale repose sur l'intégration de plusieurs paramètres dont : la couverture des besoins alimentaires, le climat, la qualité du sol, la force de travail, l'équipement, la pression foncière, la monétarisation du milieu, l'accès au crédit, les infrastructures socio-économiques, les exigences sociales et l'accessibilité au marché. Des trois grands types d'irrigation (irrigation de surface, aspersion et goutte-à-goutte), la première est de loin la plus pratiquée au Mali, sous quatre formes : la maîtrise totale, la submersion contrôlée, les bas-fonds et la culture de décrue. La maîtrise totale de l'eau est utilisée avec arrosage par bassins (riz, blé) ou par rigoles (canne à sucre et maraîchage, en partie). La submersion contrôlée et/ou naturelle, sécurisée ou partiellement sécurisée, utilise l'onde de crue du fleuve pour inonder une plaine et cultiver du riz dit de submersion. La culture de décrue, combinée ou non avec la submersion contrôlée, est pratiquée au fur et à mesure que l'eau se retire de la plaine (Ministère du Développement Rural Et de L'Eau, 1999 p70).

Le Mali subit fortement les conséquences néfastes des changements climatiques, telles que la recrudescence de la sécheresse, l'assèchement des cours d'eau, la dégradation des terres, la perte de la biodiversité et la migration de la jeunesse (Projet de Résilience et de Restauration des Paysages au Mali (PRRP-MALI) / Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), 2022, p6).

Face à cette situation, l'Initiative de Renforcement de la Résilience par l'Irrigation et la Gestion Appropriée des Ressources a adopté une politique d'élaboration des conventions d'exploitation des terres aménagées en vue de donner les mêmes chances aux femmes et aux jeunes d'accéder aux ressources du bas-fonds. Ces conventions locales peuvent être définies comme des accords légitimes négociables entre plusieurs parties prenantes dans une perspective de régulation des ressources naturelles en termes de contrôle, d'accès,

d'appropriation, d'usage et d'exploitation et de l'environnement (Projet IPRO /IRRIGAR, 2015 p10).

En 2005, le Mali comptait 805 200 exploitations agricoles regroupant une population de 8,9 millions de personnes, soit 78% de la population dépendaient, au moins partiellement, de l'agriculture pour ses moyens d'existence alors que les projections de population pour la même année indiquaient 69 % de ruraux. Le Mali présente donc la particularité d'une population en cours d'urbanisation rapide mais dont les liens avec l'activité agricole restent forts, dans la mesure où environ 10% des populations urbaines peuvent être considérées comme relevant d'exploitations agricoles et qu'une part importante des urbains sont des migrants récemment installés (J.M. SOURISSEAU et al , 2016, p.17).

Dans la plupart des cas au Mali, la population prend l'initiative de formuler une demande d'aménagement et propose un site favorable. Dans la phase de construction, une grande partie des travaux, c'est-à-dire le terrassement des canaux et drains ainsi que la main d'œuvre non-qualifiée, est prise en charge par la population bénéficiaire. La responsabilisation des bénéficiaires, est néanmoins nécessaire. C'est un travail professionnel et de l'expertise dans la conception des aménagements et l'exécution des travaux afin qu'ils répondent aux règles de l'art et permettent une gestion de l'eau efficiente et efficace (Nill, D. et Mushinzimana, G., 2014, p20.)

En effet, en vue d'améliorer la productivité, assurer la sécurité alimentaire du pays et pour pallier les problèmes de pluviométries, l'État et ses partenaires ont développé des politiques et stratégies concourant à l'amélioration globale de la situation d'où l'adoption de la « Loi d'Orientation Agricole » Loi n°06-045 du 5 septembre 2006 (Assemblée Nationale de Mali, 2006 p5).

IPRO/IRRIGAR est un programme qui vise à renforcer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations par l'accroissement et la diversification de la production agricole et l'amélioration de l'accessibilité aux produits issus de l'irrigation de proximité dans certaines régions du Mali. Il fait partie des engagements pris par l'Union Européenne et, à niveau bilatéral par la République fédérale d'Allemagne pour soutenir le Plan pour la Relance Durable du Mali présenté par le gouvernement malien lors de la conférence des donateurs tenue à Bruxelles le 15 mai 2013.

L'objectif général du programme est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations des régions de Koulikoro et de Sikasso (Ministère de l'agriculture du Mali, 2026, p2). Plus spécifiquement, IRRIGAR vise à soutenir le développement et l'utilisation accrue du potentiel irrigable des régions de Koulikoro et de Sikasso, et ce de manière durable et équitable ; Ce programme aspire à améliorer l'alimentation et l'état nutritionnel des populations bénéficiaires.

En s'inscrivant dans le cadre du Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP), IRRIGAR participe aux efforts du gouvernement dans sa stratégie de développement de l'irrigation de proximité (Ministère de l'agriculture du Mali, 2026, p3).

Dans les deux régions bénéficiaires (Sikasso et Koulikoro) sont attendus les résultats suivants : la réalisation de 43 nouveaux aménagements hydro-agricoles (AHA) permettant l'exploitation de 2.150 hectares (25 AHA à Sikasso et 18 AHA à Koulikoro) ; la réhabilitation de 14 AHA pour une superficie totale de 700 hectares (5 réhabilitations à Sikasso et 9 réhabilitations à Koulikoro) (Ministère de l'agriculture du Mali, 2026, p4).

Les 5224 ménages bénéficiaires des AHA de l'IRRIGAR dans les régions de Koulikoro et Sikasso ont été formés sur divers thèmes : les bonnes pratiques de production, la gestion des ouvrages, la gestion des infrastructures, la gestion de l'eau, l'organisation et la structuration

des producteurs, la conservation et la transformation de production riz (Ministère de l'agriculture du Mali, 2026, p5).

L'approche de l'aménagement hydro agricole de la commune rurale de Kambila, initié par le projet IPRO/IRRIGAR vise à faire participer l'ensemble des couches sociodémographiques dans le processus de l'identification de site, planification et de partage des terres. Surtout le projet vise à promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes de l'aménagement des bas-fonds dès le début du processus. Elle permet de concilier les processus d'identification et de priorisation des aménagements conduits par les collectivités (conseil villageois de la commune) avec les besoins réels de la population locale.

Dans le souci de pallier les différentes discriminations et une meilleure implication des femmes et des jeunes dans les schémas directifs des Aménagements Hydro-Agricoles, nous avons décidé de mener une étude dont le thème est : « *contribution des femmes et des jeunes dans la réalisation des aménagements hydroagricoles et leur accès à la terre : cas de la commune rurale de Kambila, cercle de Kati, au Mali* ».

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la contribution des femmes et des jeunes dans la réalisation des aménagements hydroagricoles et leur accès à la terre dans la commune de Kambila.

1. Matériels et Méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Créée suivant la *Loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996* de la République du Mali, la commune rurale de Kambila est située à 22 km au nord-ouest de Bamako sur la RN3 qui relie Bamako aux frontières mauritanienne et sénégalaise. Le climat est de type soudanien avec deux saisons : saison des pluies (mai à octobre) et une saison sèche allant de novembre à avril. Les sols sont sablonneux, limoneux et argilo-sablonneux dans les zones d'accumulation et dans les bas-fonds. Cette commune est constituée de 15 villages dont 5 disposent d'un bas-fond chacun, avec une population estimée à 22 327 habitants DNP (2021, p 6) sur une superficie d'environ 429,25 km² (tableau 1)

Années	Commune de Kambila
2015	18 847
2016	19 399
2017	19 963
2018	20 534
2019	21 122
2020	21 719
2021	22 327

Tableau 1 : Evolution de la population du Cercle de Kati et de la Commune de Kambila de 2015 à 2021.

Source : Direction Nationale de la Population 2021.

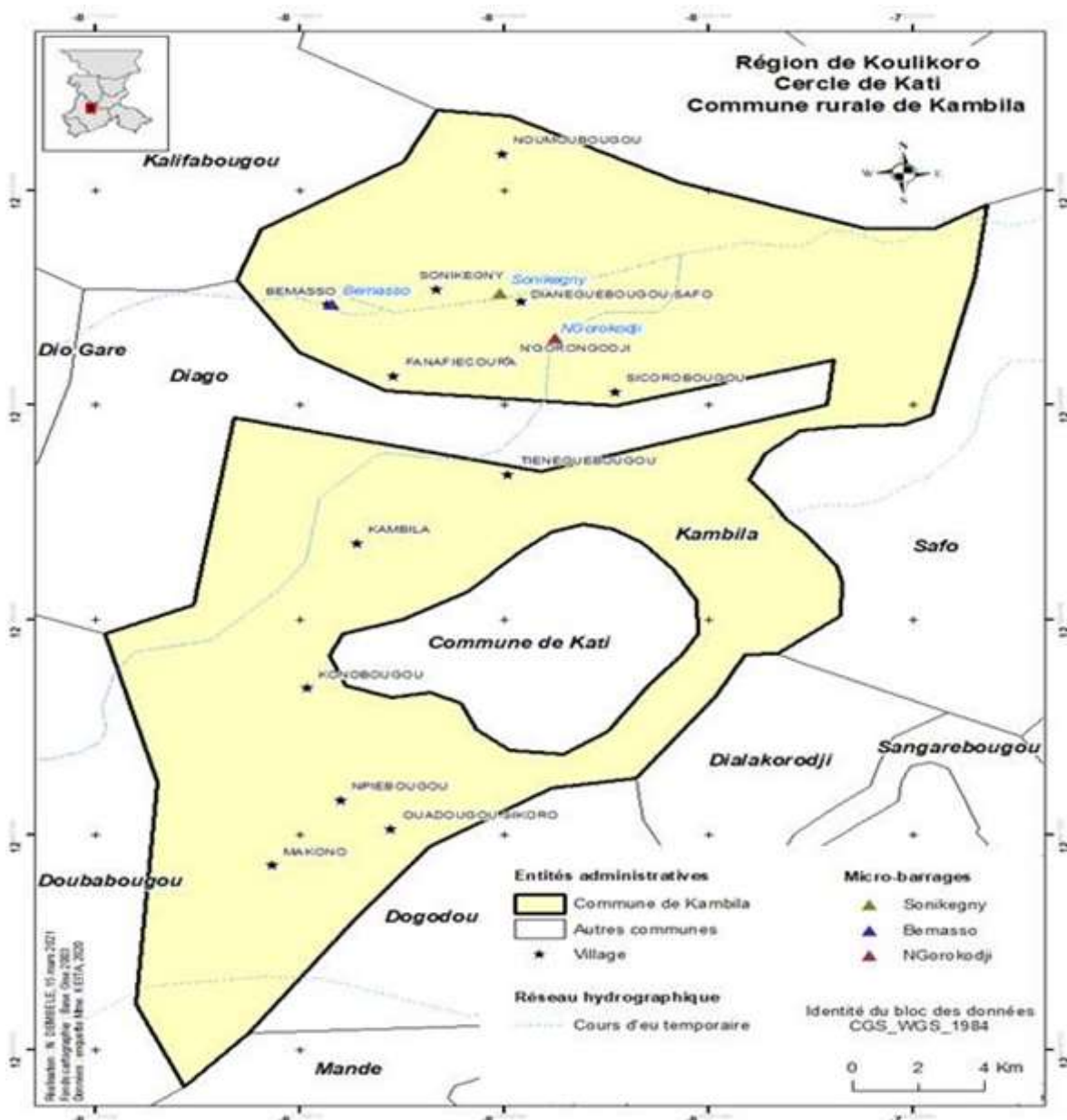
Ce tableau 1 présente l'évolution de la population de la Commune de Kambila entre 2015 et 2021. Les données montrent une croissance démographique continue durant toute la période étudiée. En effet, la population passe de 18 847 habitants en 2015 à 22 327 habitants en 2021, soit une augmentation globale de 3 480 habitants.

Cette progression traduit une dynamique démographique positive dans la

commune. Chaque année, l'effectif de la population augmente de manière régulière : 19 399 habitants en 2016, 19 963 en 2017, 20 534 en 2018, 21 122 en 2019, 21 719 en 2020 et 22 327 en 2021. L'augmentation annuelle moyenne est d'environ 580 habitants.

Cette croissance peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment l'accroissement naturel de la population (forte natalité), les migrations vers la commune en raison des opportunités économiques, ainsi que l'extension des zones d'habitation autour du Cercle de Kati.

Ainsi, le tableau met en évidence une pression démographique croissante dans la Commune de Kambila, ce qui peut entraîner des besoins accrus en aménagement hydro agricole, en infrastructures, services sociaux de base, logements, écoles et centres de santé.



Carte 1 : carte de localisation de la zone d'étude

Source : réalisation de N. DEMBÉLÉ, 15 Mars 2021

2.2 Démarche méthodologique

Elle a consisté à la consultation de documents en rapport avec la thématique de recherche, des entretiens avec les informateurs clés et une enquête par questionnaire auprès des femmes et jeunes qui exploitent les périmètres irrigués. En ce qui nous concerne, l'investigation documentaire, elle était basée sur les ouvrages généraux, les ouvrages spécialisés, comme les mémoires de master. Dans le cadre de l'entretien, un guide d'entretien a été adressé à cinq (5) personnes ressources, répartis comme suit : (1) dans un groupement de femmes et (1) dans un groupement des jeunes dans le village Sonikegny, (1) dans un groupement de jeunes dans les villages N'Tjibougou et Bemasso, et (1) dans un groupement des d'hommes et (1) dans un groupement des femmes dans les villages N'Gorogodji, et Kodialanda. L'échantillonnage à choix raisonné a été adopté, en sélectionnant les cinq (5) villages avec des quotas de 30 informateurs par village. En effet nous avons privilégié dans les choix, des villages (Sonikegny, Bemasso, N'Gorogodji, N'Tjibougou et Kodialanda), qui ont bénéficié l'aménagement hydro agricole de projet IPRO-IRRIGAR.

La taille d'échantillonnage quantitative s'élève 150 personnes, soit 30 par village composé des femmes (50), jeunes (50) et les hommes (50) . Elle obéit à des critères parmi lesquels nous avons les critères géographiques, démographiques, socio-économiques et critères culturels.

Les logiciel IBM SPSS Statistics et Excel ont permis le traitement des données ; la réalisation des analyses statistiques et la production de graphiques et tableaux. Les appareils photo ont été utilisé aussi pour la prise de certaines images sur le terrain.

2. Résultats

Les résultats de cette étude portent sur la participation des populations dans l'identification du site ; la participation des populations à la réalisation des Aménagements Hydro-Agricoles ; Répartition des superficies arables en fonction des catégories sociales dans les conventions élaborées par les bénéficiaires.

2.1. La participation des populations dans l'identification du site

L'analyse du tableau 2 ci-dessous ressort que sur l'ensemble des jeunes interrogés (50), 90% (soit 45) ont participé à l'identification du site de l'Aménagement Hydro-agricole. Par contre, au niveau des femmes sur un total de 100 enquêtés, 83% correspondant à 83 femmes ont également participé à ces travaux d'identification du site. Cette situation s'explique par le fait que dans tous les villages, les décideurs (sages du village) obligent tous les jeunes en âge de travailler à participer à la réalisation des Aménagements Hydro-Agricoles.

Village	Femmes			Jeunes		
	Nombre de femmes par village	Nombre de femmes ayant participé	Pourcentage (en %)	Nombre de jeunes par village	Nombre de jeunes ayant participé	Pourcentage (en %)
Sonikegny	20	20	20	10	10	20
Bemasso	20	15	15	10	7	14
N'Gorogodji	20	13	13	10	10	20
Kodialanda	20	17	17	10	8	16
N'Tjibougou	20	18	18	10	10	20
Total	100	83	83	50	45	90

Tableau 2 : participation des jeunes et femmes à l'identification de site

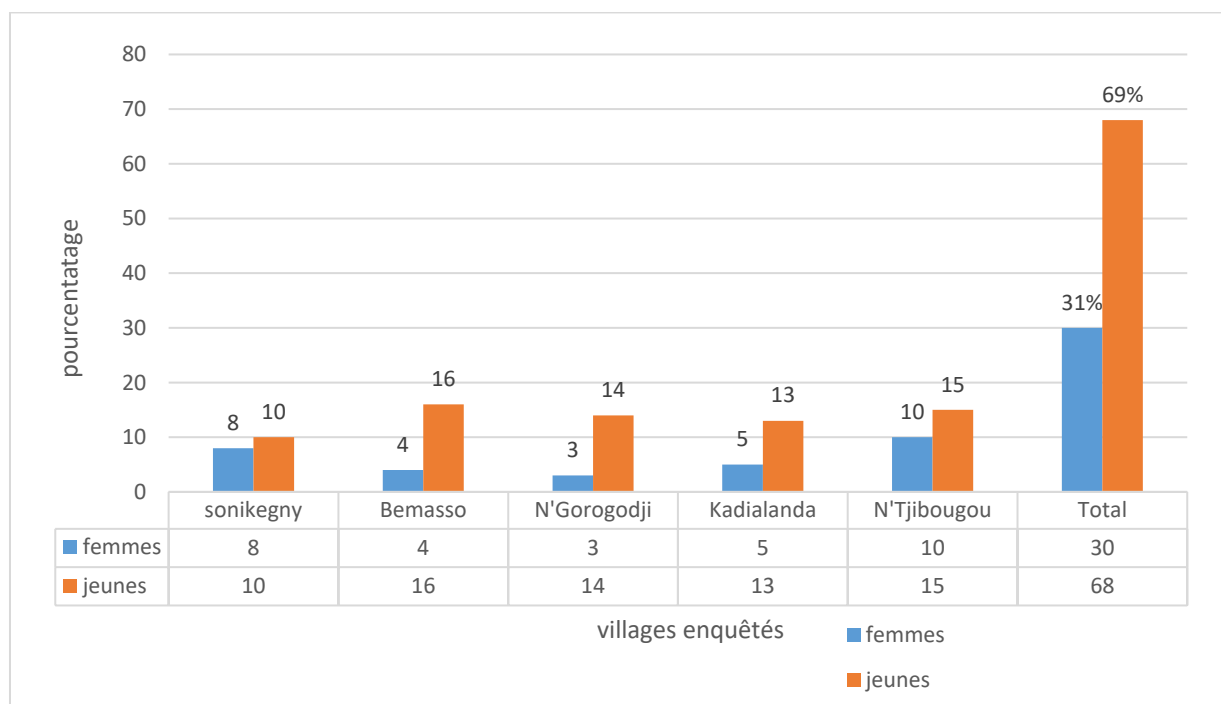
Source : Enquête du terrain, 2025

Il ressort que l'aménagement hydro-agricole dans le cercle de Kati constitue une stratégie incontournable pour transformer l'agriculture locale. Cependant, sa réussite dépend d'une gestion durable, de l'implication des populations, c'est pourquoi la quasi-totalité des

bénéficiaires (jeunes à 90% et femmes à 83%) ont participé à l'identification des sites pour éviter des conflits entre les populations et la mauvaise gestion des infrastructures.

2.2. La participation des populations à la réalisation des Aménagements Hydro-Agricoles.

La participation des femmes et des jeunes dans l'aménagement hydro-agricole de la commune rurale de Kambila est un élément clé pour assurer la réussite, l'équité et la durabilité des projets agricoles (Graphique 1).



Graphique 1 : participation des jeunes et femmes à la réalisation des Aménagements Hydro Agricole

Source : Enquête du terrain, 2025

La lecture du graphique 1 ci-dessus révèle que les jeunes sont dominants à participer à la réalisation des aménagements hydro agricoles. Ils sont estimés à 69 % contre 31% des femmes. Celles-ci sont insuffisamment utilisées dans les travaux physiques que les jeunes, qui regorgent de plus d'énergie. Cette situation dénote que les femmes sont souvent marginalisées à cause de leur vulnérabilité.

La faible participation des femmes dans les activités d'aménagement hydro-agricole dans la commune rurale de Kambila s'explique par un ensemble de facteurs socioculturels, économiques, institutionnels et techniques

Selon le président d'un groupement agricole des jeunes dans le village de N'Tjibougou : « Les femmes sont souvent limitées aux tâches domestiques et agricoles secondaires ; difficulté à contribuer aux coûts d'aménagement (intrants, équipements, irrigation) ; les institutions financières exigent souvent des garanties que les femmes ne possèdent pas ; les programmes hydro-agricoles ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des femmes ». Ce verbatim traduit les facteurs limitants de l'implication des femmes dans le processus de mise en place des aménagements hydro-agricoles.

2.3. Répartition des superficies arables en fonction des catégories sociales dans les conventions élaborées par les bénéficiaires.

Les conventions locales distinguent souvent plusieurs groupes : les chefs de ménages, les femmes (organisées en groupements féminins) ; les jeunes (souvent en associations ou coopératives).

L'observation du tableau 3 page ci-contre montre que les hommes sont dominants à l'accès des terres dans les aménagements hydro-agricoles. Ils sont estimés à 61,86% contre les jeunes et les femmes respectivement avec 10,82% et 27,32%. Cette situation peut être attribuée à leur vulnérabilité dans le cadre de la contribution au financement d'un projet ou d'une réalisation.

Population ayant participé à la réalisation de l'AHA	Sonikegny		Bemasso		N'Gorogodji		N'Tjibougou		Kodialanda		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Hommes (ha)	32	50,79	20	60,61	39	79,59	16	61,54	13	56,52	120	61,86
Femmes (ha)	21	33,33	13	39,39	5	10,2	10	38,46	4	17,39	53	27,32
Jeunes (ha)	10	15,87	0	0	5	10,2	0	0	6	26,09	21	10,82
Total	63	100	33	100	49	100	26	100	23	100	194	100

Tableau 3 : superficies arables en fonction des catégories sociales dans les conventions élaborées par les bénéficiaires.

Source : Enquête du terrain, 2025

Il ressort dans les propos des enquêtés que dans le cadre des conventions locales élaborées par les populations de la commune rurale de Kambila, la répartition des superficies cultivables selon les catégories sociales repose généralement sur des principes, de coutume foncière et de cohésion sociale. Ces conventions visent à éviter les conflits et à garantir un accès inclusif à la terre, surtout dans les projets d'aménagement hydro-agricole les hommes surtout les chefs de ménages sont les premiers acteurs par rapport contribution financière.

Dans la commune rurale de Kambila, les casiers hydro-agricoles sont généralement, des petites parcelles (photo 1) aménagées dans les bas-fonds ou périmètres irrigués, organisées en blocs rectangulaires avec : diguettes pour retenir l'eau utilisées surtout pour le riz (en saison humide), le maraîchage (saison sèche : oignon, tomate, laitue...). Les femmes exploitent souvent des petits casiers individuels ou collectifs, parfois en groupements.



Planche photographique 1 : Les casiers des aménagements hydro agricoles attribués aux femmes dans le village Sonikegny

Source : cliché personnel, 2025

Ces photos prises en Mars 2025, illustrent les casiers restreints attribués aux femmes après l'aménagement hydro agricole dans le village sonikegny, commune rurale de Kambila. Au Mali, les politiques agricoles prévoient au moins 15 % des terres aménagées réservées aux femmes. Cela signifie que, après l'aménagement hydro-agricole, la part minimale des femmes tourne souvent autour de 10 à 20 % des parcelles. Pourtant les femmes assurent plus de 70 %

de la production alimentaire. Cette politique a été respectée dans la commune rurale de Kambila. Elles ont un accès limité aux terres aménagées, souvent elles y sont dotées de petites parcelles secondaires et rarement elles en obtiennent la propriété foncière.

3. Discussion

Les résultats sont présentés, analysés, interprétés. Ils nous permettent de connaître que les jeunes de la commune rurale de Kambila ont participé à 90 % aux travaux d'identification des sites de l'aménagement hydro-agricole dans la commune rurale de Kambila et les femmes 83%. Nos résultats ont corroboré ceux du (rapport de Ministère de l'Enseignement Supérieur du Mali, 2023, p13), en évoquant que les aménagements hydro-agricoles visent la maîtrise de l'eau pour l'agriculture. Ils impliquent les populations locales, notamment les jeunes, dans : les travaux d'aménagement (creusement, diguettes, canaux) ; la mise en valeur des périmètres irrigués. Les jeunes participent aussi à la production agricole, les organisations rurales (coopératives, groupements)

Selon (BESSAN, 2021p12) les politiques agricoles au Mali reposent sur une participation active des populations locales. Les jeunes sont impliqués dans la planification des aménagements, l'identification des sites, la gestion des périmètres irrigués. Les projets comme PASSIP renforcent : les capacités techniques des jeunes, leur insertion économique.

Au niveau de la répartition des superficies cultivables des aménagements hydro-agricoles de la commune rurale de Kambila, les hommes y sont prioritaires, aux dépens des femmes et des jeunes. Au cours de cette étude, nous avons constaté une inégale distribution des terres aux femmes. Les résultats de la recherche montrent clairement que c'est seulement 27,32% des femmes enquêtées qui ont accès à la terre. Nos résultats étayent ceux de Abdoul-Kader, (2024,p101}, qui évoque que l'évolution des différents modes d'accès à l'Aménagement Hydro-Agricole a conduit à une pression sur le périmètre irrigué dans la commune urbaine de Konni au Niger. Celle-ci a débuté dans les années 2000 avec l'extension de la ville suite aux lotissements réalisés sur les zones de servitude de ces espaces agricoles. Cette situation montre que les espaces agricoles ont été considérablement détruits au profit de l'étalement la ville. Il convient également de noter que ces transactions foncières informelles ont ouvert des possibilités, certes encore limitées, pour les jeunes et femmes qui ont traditionnellement été exclues de la propriété formelle sur les terres irriguées. Selon l'étude de (BONGIWE N, 2015, p23) la manière dont elle est accessible, attribuée ou transférée, contrôlée et utilisée est un facteur important dans les politiques socioéconomiques et les cadres juridiques et institutionnels qui y seront associés. La question de la terre en particulier ne concerne pas uniquement l'agriculture. C'est une question fondamentale pour la planification du développement socioéconomique, souvent à la base du conflit, surtout au sein de l'économie politique quel que soit le pays. L'inégalité du droit à la terre résultant de différents statuts, normes religieuses, coutumières et locales défavorise les femmes, perpétue la pauvreté et creuse les inégalités entre hommes et femmes. Les femmes représentent seulement 15 % des propriétaires d'exploitations agricoles (c'est-à-dire ceux qui gèrent une exploitation agricole en tant que propriétaires ou locataires ou en vertu de droits coutumiers), allant de 3 % au Mali à 35 % dans des pays comme le Botswana et le Malawi ou plus de 50 % au Cap vert.

Conclusion

L'aménagement hydro-agricole au Mali est passé d'un outil colonial d'exploitation (coton), à un instrument stratégique de sécurité alimentaire (riziculture).

Aujourd'hui, il constitue un levier essentiel du développement rural, mais reste confronté à des défis majeurs : gestion foncière, participation des populations (notamment femmes et jeunes), et adaptation aux changements climatiques.

La participation active des femmes et des jeunes dans l'identification de site et la réalisation et la gestion des aménagements hydroagricoles dans la commune rurale de Kati demeure un

enjeu majeur pour le développement local. Bien qu'ils soient fortement impliqués dans les activités agricoles et l'entretien des ouvrages, leur accès à la terre et aux instances décisionnelles reste encore limité. Si leur contribution est reconnue et valorisée, les femmes et les jeunes améliorent les conditions de vie des différents ménages.

Références Bibliographiques

Adohoun, Cyril. 2017 « Gestion communautaire des ressources en eau et pratiques locales en milieu rural africain. » Mémoire de master, Université d'Abomey-Calavi, Bénin.p2

Assemblée Nationale de Mali, 2006, Loi n°06-045 du 5 septembre 2006 de portant Loi d'Orientation Agricole (LOA) de Mali , Bamako, p5

Bernard Ménier, 2006 « La réforme de la gestion de l'eau agricole en Chine : tarification, décentralisation et gestion locale de l'irrigation. » Mémoire de recherche, Université Laval, Québec, Canada. P34

Berrhazi, Ridouane ,2012, Évaluation de l'impact de la participation paysanne dans les aménagements hydro-agricoles : Cas des associations des usagers des eaux agricoles de le petit et moyen hydraulique des provinces du Nord marocain. Dans C. Aspe (Dir.), De l'eau agricole à l'eau environnementale : Résistance et adaptation aux nouveaux enjeux de partage de l'eau enMéditerranée(pp.253270).ÉditionsQuæ.<https://doi.org/10.3917/quae.aspe.2012.01.0253>,p 258

BONGIWE Njobe ,2015, Les femmes et l'agriculture Le potentiel inexploité dans la vague de transformation, Rapport Groupe de la Banque Africaine de Développement, Senegal, p23

Bureau des Experts Spécialisés en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (BESSAN), 2021, Élaboration de plans de mise en valeur participative et intégrée des aménagements hydro-agricoles (PASSIP 4), Bamako p12.

Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA), 2023, Les politiques agricoles à travers le monde : Australie, collection Edition, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire de la France et Service Europe et International-3, rue Barbet de Jouy-75349 Paris 07 SP, France, p6

Dieter Nill, Godhihald Mushinzimana, 2014, Manuel des bonnes pratiques en irrigation de proximité : expériences du Mali. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ),Bonn et Eschborn, Allemagne, p20

DIOP Amadou et BARRO Diakarya, 2021 « Analyse de l'évolution des risques agro-climatiques dans un contexte de variabilité climatique dans la région de Ségou au Mali » Article, <https://doi.org/10.48550/arXiv.2106.12571>, Mercredi 23 juin 2021 17:55:53 UTC (336 Ko),p1

DIOP Fatou et TOURE Labaly, 2012 « Contribution du système d'information géographique (SIG) dans la lecture du problème de l'accès des femmes au foncier rural au Sénégal : Cas des communautés rurales de KeurMomarSarr, Médina Ndiathbé (Vallée et Zone sylvo pastorale), Diender (Niayes), Bandafassi (Sénégal Oriental), Diendé (Casamance) » Article, Revue de Géographie du Laboratoire Leïdi - ISSN0851-2515 - N°10, décembre 2012, Senegal, pp345-347.

Direction Nationale de la Population 2021, Rapport annuel, Bamako-Mali, p

Huub MUNSTEGE, Matthias KLIEWE, Pierre GUIROU, Yehia Ag MOHAMED ALI / PMN/IPRODI, 2014, Manuel des bonnes pratiques en irrigation de proximité , collection Edition Coopération Allemande et GIZ, Bamako p20.

Inginia, 2022, : « Aménagement hydro-agricole » Le génie au service de l'ingénierie, Abidjan, pp1-2, <https://inginiapro.com/nos-activites/amenagement-hydro-agricole>, consulté le 19 Avril 2026

Institut des Sciences de l'Environnement, 2019, Grands Aménagements Hydro Agricoles, inégalités environnementales et participation : le cas de Bagré au Burkina Faso, Rapport doi : <https://doi.org/10.4000/vertigo.23971>, p50

Jean-Marc Faurès et Moïse Sonou ,1999. Les aménagements hydro-agricoles en Afrique : situation actuelle et perspectives. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, Italie, p1-5

Jean-Michel SOURISSEAU, Mamy SOUMARE, Jean-François BELIERES, Jean-Pierre GUENGANT, Robin BOURGEOIS, Baba COULIBALY, Sidiki TRAORE, 2016, Diagnostic territorial de la région de Ségou au Mali. Rapport pays, Prospective territoriale sur les dynamiques démographiques et le développement rural en Afrique subsaharienne et à Madagascar, Agence Française de Développement (AFD), Bamako-Mali, p17

Kadidia N. BOUARE, 2012,« *L'irrigation des périmètres villageois face à la réduction des réserves hydro-pluviométriques dans la commune de Konna (Delta intérieur du fleuve Niger, Mali)* », Article , Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 260 | Octobre-Décembre 2012, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/6733> ; DOI : 10.4000/com.6733,p520

Lasserre, Frédéric Lasserre et Bernard Ménier ,2005. « *Les projets de détournements massifs en Chine : une approche pragmatique de la gestion de l'eau.* » In F. Lasserre (dir.), Transferts massifs d'eau : outils de développement ou instruments de pouvoir. Québec : Presses de l'Université du Québec. Pp1-2-3

Maliweb. Net, 2017 « Office du Niger : un atout et une opportunité d'affaire pour le Mali » Journal, reporter Cyril Adohoun, le 3Mars 2017, Bamako, p2<https://www.maliweb.net/economie/office-du-niger/zone-office-niger-atout-opportunit-e-daffaires-mali-2090712.html>, Consulté le 18 Avril 2026

Ministère de l'agriculture du Mali, 2026 : « *Initiative de Renforcement de la Résilience par l'Irrigation et la Gestion Appropriée des Ressources (IRRIGAR)* » Article de presse de Ministère de l'Agriculture, en partenariat avec PDI-BS, CTB, PRAPS-Mali, pp2-3-4 <http://magriculture.gouv.ml/index.php/strategies/resiliences?layout=edit&id=27>, consulté le 19 Avril 2026

Ministère de l'Enseignement Supérieur du Mali, 2023, Aménagements hydro-agricoles au Mali, Rapport, Bamako, EN Sup, p13 .

Ministère du Développement Rurale et de l'Etat, 1999 « *Document de stratégie sous sectorielle sur le Développement de l'Irrigation au Mali* », Bamako-Mali, p70

NAPON Katian, 2013 « *Les petits réservoirs d'eau et leurs effets sur les conditions de vie des ménages : cas de la retenue de Boura (province de la Sissili)* » Mémoire de Maitrise en Géographie physique, Université de Koudougou, Département de Géographie, Burkina Faso, p7

Nginia, 2022 « *Aménagement hydro-agricole et développement rural en Afrique de l'Ouest.* » Paris : Éditions Harmattan,p1-2

Pleinchamp 2026 « *Hydraulique agricole : le gouvernement annonce le déblocage « immédiat de 13 projets* », Article de Journal, publié Vendredi 20/02/2026, 12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex Site Web <https://www.pleinchamp.com>, consulté le 19 Mai 2026, pp3-4

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) & Fonds pour l'environnement mondial (FEM). (2015). *Lutte contre la dégradation des terres et gestion durable des ressources naturelles*. New York : PNUD/FEM, P6

Projet de Résilience et de Restauration des Paysages au Mali (PRRP-MALI) / Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ,2022 « *Rapport annuel final* » Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Bamako, P6

Projet IPRO/IRRIGAR, 2015 « *Rapport annuel, Koulikoro-Mali,* » Rapport, Koulikoro-Mali, p10
Service Communication de l'Office du Niger du Mali, 2018 « *Aménagements hydro-agricoles à l'Office du Niger : Plus de 600 millions de FCFA d'investissements en cours à PRESA DCI et à Molodo Nord* » Journal Bamada.Net en ligne ; La rédaction de L'Oeil du Péon, Bamako P2 , <https://bamada.net/amenagements-hydroagricoles-a-loffice-du-niger-plus-de-600-millions-de-fcfa-dinvestissements-encours-a-presa-dci-et-a-molodo-nord>, Consulté le 18 Avril 2026, p8.